

Proposition de décret visant à instaurer plus de démocratie dans nos écoles.

Renforcer la démocratie à l'école est essentielle si l'on veut favoriser la participation active des élèves, développer leur sens des responsabilités, aiguïser leur esprit critique et les préparer à devenir des citoyens engagés !

Hélas, sur le terrain, encore trop peu d'actions visant ces objectifs sont proposées. Le plus souvent, les élèves suivent des cours et participent à des activités et projets pensés, proposés et dirigés par leur(s) enseignant(s) sans qu'à aucun moment ne leur soit demandé leur avis.

L'esprit d'initiative des écoliers semble à peine utilisé....

Comment dès lors envisager la démocratie à l'école si une grande partie de ce qui s'y passe se retrouve orpheline de la participation de ces derniers ?

Afin de changer les choses, notre classe de 6e primaire souhaite proposer une série d'actions concrètes qui pourraient se développer dans toutes les écoles primaires de la FWB.

Article 1 Définition

Le terme "démocratie" désigne aujourd'hui tout système politique dans lequel le peuple est souverain. Par extension, la démocratie peut aussi qualifier une forme de société, la manière de gouverner qu'adopte une organisation ou encore un système de valeurs.

Article 2 Champ d'application

Le présent décret est applicable dans toutes les écoles primaires de la FWB.

Article 3 Propositions

3.1 Au sein des écoles, de la 1ère à la 6ème année primaire, instaurer :

3.1.1 Un conseil de classe

Tous les thèmes liés à la vie de la classe y seraient débattus 1x par semaine.

3.1.2 Un conseil d'école

Tous les thèmes liés à la vie de l'école et à la bonne organisation de celle-ci y seraient débattus 1x par mois.

Chaque classe de l'école étant représentée par 2 délégués préalablement élus selon des critères démocratiques (élections)

3.1.3 Un conseil communal des enfants

En partenariat avec la commune et ses représentants officiels (Bourgmestre et échevin de l'enseignement), un conseil rassemblant 2 élèves de 5e primaire de chaque école de la commune se tiendrait 3x sur l'année scolaire afin d'y partager les vécus de chaque implantation, leurs besoins,

leurs propositions pour TOUS les enfants de la commune (projets inter écoles, animations sportives, programme culturel...)

Les 2 élèves de 5e primaires ayant préalablement été élus. Ils seraient le relais entre le conseil d'école et le conseil communal des enfants.

Etant en 5e, ils pourraient avoir la chance de voir aboutir certains projets l'année suivante et épauler, une fois en 6e, les nouveaux référents de l'école l'année scolaire ultérieure.

3.2 Au sein des classes de la 1ère à la 6ème, le choix étant laissé au(x) titulaire(s)

3.2.1 Les 3 pouvoirs en classe

Après avoir découvert et travaillé le concept de la démocratie et de ses 3 pouvoirs (législatif, exécutif et judiciaire), appliquer et vivre ce concept en classe.

Sur une année scolaire, chaque élève aura la possibilité d'assurer les 3 pouvoirs à 3 moments distincts.

Exemple :

Moment 1

1/3 des élèves de la classe est tiré au sort pour faire partie du groupe "Pouvoir législatif". Lors d'une réunion (chapeauté par l'enseignant), ils se mettent d'accord (ils appliquent les principes de la démocratie) pour élaborer une activité à vivre en classe. (Ex : atelier créatif, musical, leçon spécifique sur un thème qui leur tient à cœur, sortie culturelle, ...)

Le 1/3 des élèves ayant le rôle du " pouvoir exécutif" devra s'assurer de la préparation de cette activité et organiser tout le nécessaire pour la date proposée avec l'aide de l'enseignant.

Le 1/3 des élèves ayant le rôle du "pouvoir judiciaire" s'assurant dès lors de la bonne organisation le jour j et du respect des différentes règles en vigueur.

Lors des moments 2 et 3, les enfants changent de pouvoir.

3.2.2 Classe ouverte

Durant l'année scolaire, l'enseignant peut proposer des moments de "classe ouverte".

Différentes activités sont proposées par l'enseignant. L'élève choisit parmi ces dernières celles qu'il désire et les réalise dans l'ordre de son choix. Il peut ainsi choisir son programme durant un moment de la journée et s'organiser de manière libre et autonome.

3.2.3 Projet personnel

En début d'année, chaque élève choisit un projet personnel qu'il aimerait réaliser tout au long de l'année et qu'il devra avoir finalisé en fin d'année. Des plages horaires spécifiquement réservées à cet objectif seraient consacrées à ce projet personnel.

3.3 Citoyens en devenir : de la 3^e primaire à la 6^e secondaire.

3.3.1 Comment fonctionne ma commune ?

Chaque élève du degré moyen (3,4p) sera amené à visiter sa commune et à comprendre le fonctionnement de cette dernière.

3.3.2 Comment fonctionne ma région ?

Chaque élève de 6e primaire visitera le parlement de la FWB pour en comprendre son principe et son rôle.

3.3.3 Comment fonctionne mon pays ?

Dans le dernier degré des secondaires, l'élève visitera le parlement fédéral et ses 2 chambres pour comprendre la démocratie de notre pays dans un contexte plus global

En découvrant ces différentes instances législatives et exécutives durant leur scolarité, nos élèves appréhenderont plus facilement les élections et le processus démocratique lors de leur premier scrutin en tant qu'électeur.

Démocratiquement vôtre,

B.S
Sofia

Lolita

Wren

Alexis

Noah

Victoria

Yogi

Felix
Victor

Julia

Valentine

Eugenie

Florian

Alisa

Tom D

Zoe

William

Nathan

Tom S

~~Amore~~

Loraine Godfurnon

Alban B.S

Matis